



**Procès-verbal de la rencontre du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec tenue le 12 mai 2015 au restaurant Le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré, 19h00.**

### **Étaient présents:**

<b>Bergeron Luce</b>	Représentante de la CMQ
<b>Dion Pierre</b>	Citoyen MRC Côte-de-Beaupré
<b>Duclos Normand</b>	Conseiller de Saint-Tite-des-Caps
<b>Godbout Mario</b>	Conseiller de Saint-Joachim
<b>Gravel Hélène</b>	Présidente, Représentante des citoyens de Saint-Tite-des-Caps
<b>Lachance Denis</b>	Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
<b>Landry Jean</b>	OBV Charlevoix-Montmorency
<b>Lewis Frédéric</b>	Conseil régional de l'environnement
<b>Pichette Majella</b>	Représentant de la MRC Côte-de-Beaupré
<b>Schaal Stéphane</b>	Conseil régional de l'environnement
<b>Sebez Slavko</b>	Santé publique
<b>Simard Michel</b>	Représentant des citoyens de Saint-Ferréol
<b>Simard Serge</b>	Conseiller à la Ville de Beaupré
<b>Simoneau Richard</b>	Ville de Québec – Service de l'environnement
<b>Verreault Sylvie</b>	Ville de Québec – Service de l'environnement

### **Étaient absents:**

<b>Cardwell Mark</b>	Conseiller de Saint-Ferréol-les-Neiges
<b>Dubeau Marc</b>	Représentant de la MRC
<b>Verret Steeve</b>	Élu de la Ville de Québec
<b>Martineau Jean-Marie</b>	Citoyen de Saint-Joachim

### **Invité de la rencontre**

<b>Rondeau Marc</b>	Directeur général de la CMQ
---------------------	-----------------------------

## Points à l'ordre du jour de la rencontre du 12 mai 2015

<b>Mot de bienvenue</b>	Hélène Gravel	5 min
<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	Hélène Gravel	5 min
<b>Révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la CMQ (rive nord)</b>	M. Marc Rondeau, d.g. de la CMQ	40 min
<b>Adoption du compte-rendu du 10 février 2015 et suivis</b>	Hélène Gravel	20 min
<b>Suivi environnemental</b>	Sylvie Verreault	10 min
<b>Suivi des opérations et divers travaux LEVQ</b>	Richard Simoneau	10 min
<b>Bilan financier</b>	Secrétariat	5 min
<b>Dates et contenu de la prochaine rencontre</b>	Hélène Gravel	5 min
<b>Divers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Site internet du CVLE</li> <li>b. Mise à jour des documents administratifs – rapport d'activité, plan d'action annuel, guide du participant</li> <li>c. Visites par les écoles du LET</li> <li>d. Colloque GMR du 26 février 2015</li> </ul>	Hélène Gravel	20 min
<b>Fin de la rencontre</b>	Mme Gravel	-

<b>Mot de bienvenue (Hélène Gravel)</b>  Début de la rencontre à 19h00 Présentation des participants à la rencontre	<b>Suivis à faire</b>
<b>1 - Adoption de l'ordre du jour (Hélène Gravel)</b>  Hélène Gravel fait la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est apportée.	
<b>Résolution CVLE 2015-05-12 # 1 : Adoption du projet d'ordre du jour</b>  Proposé par Jean Landry Appuyé par Serge Simard	
<b>2 - Adoption du compte-rendu de la rencontre du 10 février 2015</b>  Aucune modification n'est apportée.  Suivis :  <b>Plan de mesures d'urgence (Richard Simoneau)</b> Une mise à jour des numéros de téléphone inscrits au Plan de mesures d'urgence est en cours. Le document sera disponible prochainement.  <b>Carte détaillée du site du LET (Secrétariat)</b> Conformément à la demande faite par les membres du Comité de vigilance, une carte détaillée du site du LET a été intégrée au document d'assemblée du CVLE.  <b>Rapport du suivi environnemental 2014 (Secrétariat)</b> La présentation du rapport du « <i>Suivi environnemental du lieu d'enfouissement – campagnes de suivi 2014</i> » est désormais accessible sur le site internet du CVLE.	Richard Simoneau : Suivi à effectuer lors de la prochaine rencontre.  Secrétariat : Modifier la carte du site du LET et suivi auprès de Richard Simoneau
<b>Résolution CVLE 2015-05-12 # 2 : Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 février 2015</b>  Proposé par Serge Simard Appuyé Mario Godbout	
<b>3 - Révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la CMQ (rive nord) (Marc Rondeau)</b>  La présentation a débuté après un tour de table et la présentation des membres du Comité de vigilance et des représentants de la CMQ, Marc Rondeau a présenté le projet de révision de PGMR de la CMQ (rive nord).  Les objectifs de la rencontre du 12 mai 2015 sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'une part, de présenter aux membres du CVLE le contenu du futur PGMR</li> <li>• d'autre part, de recueillir les commentaires, les attentes et les inquiétudes des membres du CVLE quant au projet de révision du PGMR</li> </ul>	

Le plan de la présentation de la CMQ se détaillait comme suit :

1. La CMQ et ses compétences
2. Le cadre de révision
3. L'élaboration du PGMR 2016-2021
4. Les premiers constats
5. Les questions

### **Verbatim des propos et questions posés au cours de la présentation**

**Propos 1 :** Est-ce que la CMQ est impliquée dans l'élaboration du PGMR de Lévis, et ce, même si Lévis dispose de son propre PGMR?

**Réponse :** La CMQ n'est pas vraiment impliquée dans l'élaboration du PGMR de Lévis, mais cela n'exclut pas que les deux entités puissent collaborer, se rencontrer, etc. Mais Lévis a son propre Plan de gestion des matières résiduelles.

**Propos 2 :** La politique du 700 kg/hab. de matières résiduelles éliminées est-elle volontaire ou bien il y a-t-il une volonté d'appliquer à tous ce principe? Que faire avec les résidents qui ne mettent pas de bac bleu sur le chemin? Comment gérer cette situation? Il y a un coût. Le bac vert coûte cher à la municipalité.

**Propos 3 :** La sensibilisation et l'éducation sont plus importantes et plus efficaces qu'une politique de répression. La délinquance en matière de gestion des déchets est minimale. Il s'agit plus d'ignorance. Il pourrait y avoir un tour des municipalités, par des groupes d'étudiants par exemple, qui viendrait sensibiliser les gens. Il faut les éduquer, notamment informer les citoyens du véritable coût de leur geste (ici le fait de ne pas recycler).

**Propos 4 :** Quel est le véritable coût de la GMR pour le citoyen et des services qui lui sont offerts? Dans le cas d'une meilleure information, les citoyens seraient beaucoup plus attentifs à leurs pratiques de recyclage des matières résiduelles.

**Propos 5 :** Les objectifs que vous présentez ce soir sont pour le prochain PGMR, notamment avec l'ajout d'un point sur le recyclage de la matière organique.

**Réponse :** Oui, en effet.

**Propos 6 :** Si on veut faire baisser le tonnage du bac vert il faut absolument que les ICI embarquent dans le bac bleu et la gestion des matières résiduelles.

À la suite d'une étude réalisée sur la Côte-de-Beaupré, on s'est rendu compte que 80% du tonnage des bacs verts est produit par les commerçants qui ne payent en fin de compte que 20% de la facture.

**Réponse :** Les ICI représentent en effet un important défi en matière de gestion des matières résiduelles et le futur PGMR devra prendre en compte les ICI.

**Propos 7 :** La Ville de Québec a mis sur pied depuis plus d'un an une équipe de six stagiaires. Celle-ci intervient dans les ICI. Elle réalise des formations et aide les ICI à modifier leur pratique de recyclage de matières résiduelles. Les effets se font déjà sentir, notamment dans le centre de tri. Il s'agit du troisième groupe de stagiaires.

**Propos 8 :** Problème de redevances. Pour les redevances, la Communauté urbaine se base sur les données du site d'enfouissement. Or, avant le 30 juin, la municipalité doit aviser la Communauté urbaine qu'il y a une correction à effectuer. Ils se basent sur le ramassage des bacs verts. Or, l'année passée, nous avons été pénalisés.

**Propos 9 :** Problème des régions touristiques. La fin de semaine, il y a une forte affluence de touristes, mais les prévisions en matière de déchets sont établies sur le nombre de résidents permanents. Les touristes et villégiateurs ne sont pas pris en compte dans les calculs. La Ville de Québec a donc des redevances qu'elle ne devrait pas avoir. D'ailleurs, de nombreuses autres régions touristiques doivent faire face à cette problématique.

**Réponse :** Malheureusement, les questions financières ne sont pas traitées directement dans le PGMR.

<p><b>Échéancier général de l'élaboration du PGMR</b>  Septembre 2015 : projet de consultation portant sur le PGMR  Mars 2016 : Dépôt à la CMQ  Fin 2016 : Adoption et entrée en vigueur du nouveau PGMR</p> <p><b>Propos 10 :</b> Traditionnellement, un membre du CVLE siégeait au Comité communautaire du PGMR ce qui n'est plus le cas. Quelle en est la raison?  <b>Réponse :</b> Il s'agit principalement d'une question de nombre, de place au sein du Comité communautaire et du nombre de personnes qui y siège.</p> <p><b>Propos 11 :</b> Éventuellement, le Comité d'élaboration sera-t-il transformé en Comité de suivi du PGMR? Et si oui, le CVLE sera-t-il réintégré dans le processus de suivi du PGMR?  <b>Réponse :</b> Pour l'heure, les collaborateurs se sont mis en mode élaboration du PGMR. Le Comité communautaire est un donc pour l'instant un Comité d'élaboration. En revanche, en septembre prochain, nous aborderons le volet portant sur le suivi du PGMR. Comment allons-nous procéder pour le suivi du PGMR? C'est une bonne question. C'est à partir de ce moment-là que nous évaluerons la participation, ou non, du CVLE au processus de suivi pourra être revu?</p> <p><b>Propos 12 :</b> Vous dites que potentiellement, la composition du Comité communautaire pourra être revue?</p> <p><b>Propos 13 :</b> Même si la récupération monte, la quantité de déchets qui arrive à l'incinérateur reste la même. Pour y arriver, il faut avant tout réduire les déchets à la source. Depuis huit ans que je siège sur le Comité de vigilance, la quantité de déchets n'a pas diminuée.</p> <p><b>Propos 14 :</b> À Montréal, la récupération des matières organiques coûte extrêmement cher.</p> <p><b>Propos 15 :</b> L'un des problèmes de la récupération des matières organiques, c'est l'hiver. Ça gèle. Les déchets restent dans le bac.</p> <p><b>Propos 16 :</b> Beaucoup de points négatifs concernant le recyclage sortent dans les médias. La crédibilité du recyclage est mise à mal.  <b>Réponse :</b> L'information et la communication sont donc essentielles. L'année passée une campagne de communication a été lancée pendant la semaine québécoise de réduction des déchets. Le volet sensibilisation sera donc très important dans le cadre de l'élaboration du PGMR.</p> <p><b>Propos 17 :</b> Ne pas oublier non plus les personnes âgées qui bien souvent sont moins informées et moins sensibilisées à la récupération des matières résiduelles.</p> <p><b>Propos 18 :</b> Avant la période de consultation, sera-t-il possibilité d'obtenir des éléments de contenu?  <b>Réponse :</b> Non</p>	
<p><b>3 - (Hélène Gravel)</b></p> <p>Hélène Gravel propose aux membres du CVLE de remettre à la prochaine rencontre l'analyse du budget ainsi que le point 9b. <i>Mise à jour des documents administratifs – rapport d'activité, plan d'action annuel, guide du participant.</i></p>	<p><u>Secrétariat</u> : Mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre le point 9b. Mise à jour des documents administratifs – rapport d'activité, plan d'action annuel, guide du participant.</p>
<p><b>4 - Suivi environnemental (Sylvie Verreault)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La campagne de suivi du printemps a commencé à la fin du mois d'avril et se poursuivra pour trois semaines. Les échantillonnages associés aux opérations de la station de traitement de lixiviat ne se feront qu'au mois de juin, soit après le démarrage de celle-ci.</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a eu un incident au début de la campagne d'échantillonnage : lorsque le technicien est descendu dans le bâtiment abritant le poste de pompage des lixiviats (identifié PP-2), son détecteur de gaz a mesuré la présence de méthane en forte concentration (40 % à 60 %). Il est donc immédiatement ressorti du bâtiment. Les pompiers ont été appelés afin de procéder à l'aération du bâtiment. Aucune mesure n'a été refaite depuis l'incident. Une rencontre de bilan est prévue sous peu avec les divers intervenants. L'installation d'un détecteur de gaz sera entre autres discutée.</li> <li>La révision du programme de suivi environnemental (PSE) est amorcée. La fréquence de certains échantillonnages sera revue de même que la pertinence de chacune des stations d'échantillonnage et des paramètres mesurés. En effet, avec les centaines de données recueillies depuis une dizaine d'années, il est temps de revoir l'ensemble du programme, qui est largement au-delà de ce qui est exigé par la réglementation. Plus de détails à venir lors de la prochaine rencontre. Un membre demande à faire une journée d'échantillonnage avec le technicien de la Ville plus tard au cours de l'année, afin de comparer avant et après la révision du PSE.</li> </ul>	
<p><b>5 - Suivi des opérations et travaux du LEVQ (Richard Simoneau)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Torchère</u> : L'efficacité de la torchère est toujours de 90%.</li> <li><u>Plan de gestion des déblais</u> : Le guide du Plan de gestion des déblais destiné aux entrepreneurs sera prêt d'ici le mois de septembre 2015.</li> <li><u>Suivi de l'évènement du 20 mai 2014</u> : Un suivi sera effectué prochainement à l'aide de caméras afin de vérifier l'intérieur des canalisations de lixiviat. Deux mandats ont été octroyés aux firmes WSP et Enviroconseil Inc. qui ont travaillé en collaboration afin de trouver la meilleure solution au problème survenu le 20 mai 2014.</li> <li><u>Opération de la station de traitement des eaux</u> : L'équipe des opérations est entrée en service au début du mois de mai 2015. Les équipements seront fonctionnels d'ici la fin du mois de mai et le début juin. Par ailleurs, le niveau des bassins était relativement faible.</li> <li><u>Incinérateur</u> : Le four n°1 de l'incinérateur va repartir à la fin du mois de mai. Le processus a été long et difficile. La Ville de Québec a eu un litige avec l'entrepreneur. Il a fallu retourner en appel d'offres.</li> </ul>	
<p><b>6 - Bilan financier (Secrétariat)</b></p> <p>Remis à la prochaine rencontre</p>	<p><u>Secrétariat</u> : À mettre à l'ordre du jour pour la prochaine rencontre du CVLE</p>
<p><b>7 - Date et contenu de la prochaine rencontre (Hélène Gravel)</b></p> <p>La prochaine rencontre du Comité de vigilance se tiendra le <b><i>mardi 22 septembre 2015</i></b> au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré à partir de 19h00</p>	<p><u>Secrétariat</u> : Envoyer une invitation aux membres du CVLE</p>
<p><b>8 – Divers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Site internet du CVLE - complété</li> <li>Actualiser les documents administratifs du CVLE – rapport d'activité, plan d'action annuel, guide du participant - remis à la prochaine rencontre</li> <li>Visites du lieu d'enfouissement par les écoles de la région - complété</li> <li>Colloque GMR organisé par le CRE-CN le 26 février 2015 - complété</li> </ul>	<p><u>Secrétariat</u> : Envoyer un courriel aux membres du Comité avec la nouvelle adresse web du site internet du CVLE.</p>

	Faire le suivi auprès de la Ville de Québec pour diffuser la nouvelle adresse web du site internet du CVLE.
<b>9 - Clôture de la rencontre</b>	
<b>Résolution CVLE 2015-05-12 # 3</b> Proposé par Normand Duclos Appuyé par Pierre Dion	
Fin de l'assemblée à 21h10	